

PLAN DE MOBILITÉ





Fondation FARA

Plan de mobilité

Auteur : Lenka Masson, Projets21

Table des matières

1. Contexte.....	3
2. Méthodologie.....	4
3. Situation initiale.....	6
3.1. Site Bonnefontaines 3, 7, 26	6
3.2. Site Neuveville 1 et 6.....	11
3.3. Autres sites.....	12
3.4. Domicile des collaborateurs.trices.....	13
3.5. Répartition modale.....	15
3.6. Bilan CO2 de la mobilité pendulaire	15
3.7. Autres éléments tirés du sondage	17
3.8. Mobilité professionnelle.....	19
4. Potentiels d'amélioration.....	21
4.1. Scénario 1 : mobilité douce	21
4.2. Scénario 2 : transports publics.....	22
4.3. Scénario 3 : covoiturage	24
5. Plan d'action - Sélection de mesures	25
6. Conclusion.....	25

1. Contexte

FARA est une entreprise sociale et solidaire qui propose des emplois adaptés, des lieux de vie et du soutien pour développer l'autonomie des adultes et jeunes adultes présentant des troubles du développement intellectuel. La fondation gère et anime des habitats accompagnés et un centre de jour.

Ces activités se déploient aujourd'hui au travers de différents services :

Structures à Fribourg :

- Des ateliers protégés (Bondefontaines 3, 7, 26)
- Des structures de vie (Neuveville 1 ou 6, Impasse des Eglantines 1, route du Comptoir 21, avenue Jean-Marie Musy 1 (Windig))
- Un centre d'accueil de jour (Neuveville 1)
- L'administration (Bondefontaines 3)
- Le service des transports (Bondefontaines 3)
- Le service d'intendance (Neuveville 1 ou 6)
- Le suivi à domicile (Bondefontaines 3)

Une structure de vie est à Rossens : Chemin du Pra-Novis 33

La Fondation la FARA emploie 125 personnes au total (66 EPT) et accueille 106 bénéficiaires.

Comme le stipule l'art. 49 § 1, 3 et 4 de la Loi sur la mobilité du canton de Fribourg ([LMob. RSF 780.1](#)) :

¹ *Toute entreprise et administration publique de plus de 50 employés (équivalents plein temps durant toute l'année) dispose d'un plan de mobilité afin de définir et optimiser les déplacements qu'elle provoque.*

³ *Pour les entreprises et administrations déjà implantées sur le territoire fribourgeois au moment de l'entrée en vigueur de la présente loi, le délai est de 2 ans dès l'entrée en vigueur de la loi.*

⁴ *Le plan de mobilité doit être déposé auprès de la commune. Cette dernière le publie.*

Le présent document a pour but de répondre à cette exigence.

2. Méthodologie

Le projet a été réalisé en collaboration entre Projets21 et la Fondation FARA. Du côté de la Fondation, la gestion a été assurée par un membre du groupe Impact : M. Yvan Cougil.

Le Plan de mobilité repose sur une évaluation de la situation initiale effectuée en juin 2024. Cette évaluation s'est basée sur trois éléments principaux :

- Les données fournies par la fondation, incluant le nombre de collaborateurs, le nombre de places de stationnement, les kilomètres parcourus par la flotte de véhicules, et les infrastructures des différents sites.
- Une vision locale : Projets21 est venu visiter les deux sites principaux de la fondation FARA (Bonfontaines et Neuveville) dans le but de comprendre les infrastructures présentes sur ces sites et d'estimer les potentiels d'amélioration.
- Un sondage proposé aux employé.e.s et bénéficiaires de l'institution entre le 10 et le 18 juin 2024, qui a obtenu 180 réponses, soit un taux de réponse de 78%. Ce très bon taux de réponse peut être considéré comme parfaitement représentatif.

Le plan d'action a été élaboré à partir des résultats de l'évaluation initiale et des potentiels d'amélioration identifiés. Tout au long du projet, le personnel a été impliqué à plusieurs étapes:

- Lors du sondage mobilité.
- Un rapport individuel a été remis à chaque participant du sondage qui le souhaitait.
- Deux séances d'information et de présentation de la situation initiale ont été conduites pour le personnel.
- Un groupe d'environ 10 employé.e.s a participé à deux ateliers participatifs en novembre et décembre 2024 pour émerger des mesures basées sur le rapport initial et les potentiels identifiés. Les propositions de cet atelier ont été intégrées dans la sélection de mesures du Plan de mobilité.



Site principal Site de Guin, route d'Uebewil 110
Adresse xxxxxxxxxxx, 1700
Fribourg

Yyyyyy
Zzzzzzz

Rapport de mobilité individuel

Merci d'avoir participé à notre sondage mobilité. Dans ce rapport vous trouvez le calcul des émissions CO2 liées à votre mobilité professionnelle ainsi que des infos comparatives sur les différents moyens de transport

L'impact CO2 de vos déplacements - résumé

La distance entre votre domicile et votre lieu de travail est de (**3,3** Km). Votre distance parcourue en 1 année est de **881 km**

En multipliant votre distance annuelle par le facteur d'émission propre à vos moyens de déplacement **22,5** g/CO2) on obtient l'impact de CO2 de vos déplacements pendulaires (maison-travail) **20 kg**.

Détail du calcul Nombre de km: domicile - travail **3,3** Facteur d'émission CO2 retenu (g/CO2/km) **22,5**

	Nombre de déplacements hebdo	Nbre km/année	kg CO2 annuel	Le CO2 économisé grâce au télétravail
	6 +	881	20	0 Jours soit 0 km/année
Co-voiturage*	0 -		0	0 kg CO2 annuel
		881 km	20 kg CO2	Repas de midi à domicile 0

* Co-voiturage:
50% de réduction des émissions CO2
pas d'impact sur le total des km

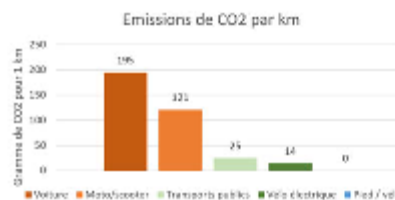
3 chiffres clés (moyenne CH) en lien avec la mobilité pendulaire (domicile-travail) + les émissions de CO2

Temps de trajet moyen **29 min**. Distance moyenne **13.6 km** Emissions CO2 / habitant **11.6 tonnes** (dont **5** sur sol CH)

Ce tableau montre le détail du calcul de votre facteur moyen (grammes de CO2 par km)

	%	g/km	km/an	kgCO2/an
Mobilité douce	10	0	88	0
Vélo électrique	0	14	0	0
Train	0	15	0	0
Bus	90	25	793	20
Moto	0	121	0	0
Voiture perso	0	0	0	0
	100	22,5	881	20

g de CO2/km



Voici la simulation de votre trajet (simple), selon les différents modes de transport

Date / heure d'observation

Données extraites du système de géolocalisation

mercredi, 13 décembre 2023 0700-0800

Nombre de Km	Voiture temps	Vélo temps	Transports publics temps	Nombre de changements
3,339	0:08:40	0:13:50	0:10:57 (à pied : 10m - transport : 1m)	0

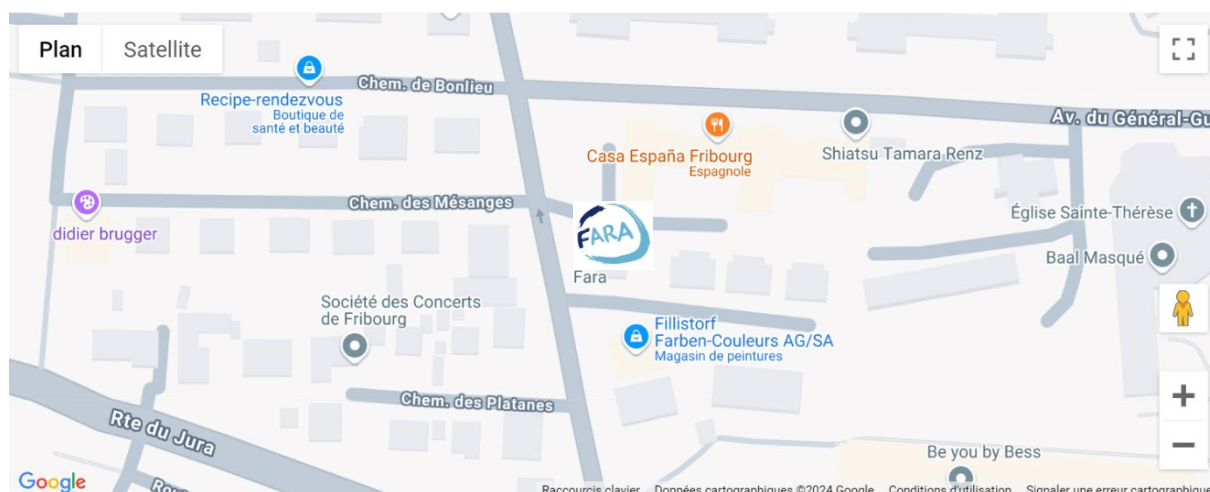
Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter: info@projets21.ch

Un exemple de rapport individuel. ©Projets21

3. Situation initiale

3.1. Site Bonnefontaines 3, 7, 26

Ces 3 emplacements hébergent **les ateliers, l'administration, le service de transport ainsi que le service du suivi à domicile.**



Source: [Site de FARA / Contact et plan](#)

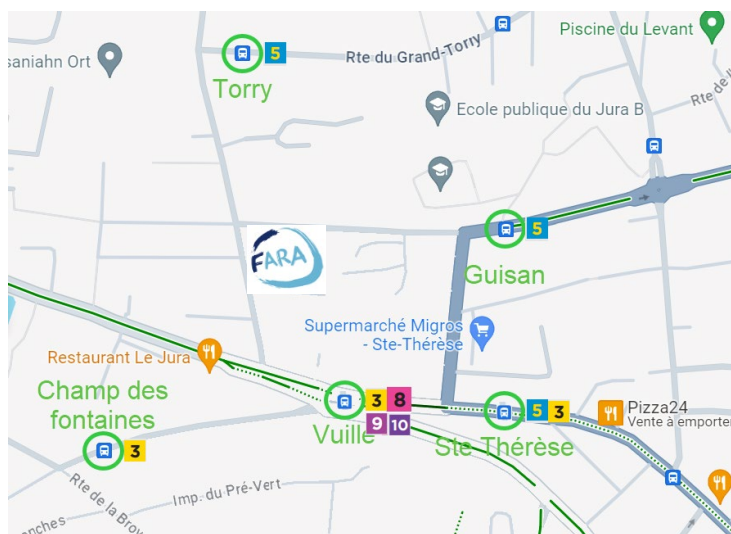
Par rapport à la gare de Fribourg, le site se trouve à 1,2 km ou 20 min à pied, 1,6 km ou 8 min à vélo et 1,4 km et 5 min en voiture.

Connectivité du site - Voiture :

Le site se trouve à 3,2 km ou 6 minutes en voiture de la sortie d'autoroute No7 Fribourg-Centre sur l'A12. L'accès à l'autoroute peut être assez encombré aux heures de pointe. La proximité de l'autoroute permet de rejoindre le site facilement en voiture, même si l'on habite relativement loin de son lieu de travail.

Transports publics :

Le site principal fait partie de la Zone 10 TPF et est à proximité directe (3 à 7 min à pied) et au cœur de 5 arrêts de bus : Vuille (ligne 8, 9), Champ-des-fontaines (ligne 3), Ste-Thérèse (lignes 5 et 3) et Torry et Guisan (ligne 5). Ces lignes desservent la gare de Fribourg entre 3 et 5 minutes, avec d'excellentes cadences y compris tôt le matin, tard le soir et les week-ends, permettant de les combiner avec des horaires irréguliers.





3

Mont Carmel

Ligne / Linie 3 Mont Carmel - Charmettes

Au départ de / ab Fribourg/Freiburg, Pl. Gare **quai C**

Horaire ligne 3 TPF. Source:

<https://www.tpf.ch>

Lundi-Vendredi Montag-Freitag		Samedi Samstag		Di. et fêtes So. und Feiertage	
05		05		05	
06	03 18 33 48	06	09 24 39 54	06	24 54
07	03 18 33 48	07	09 24 39 54	07	09 24 39 54
08	03 18 33 48	08	09 24 39 54	08	09 24 39 54
09	03 18 33 48	09	03 18 33 48	09	09 24 39 54
10	03 18 33 48	10	03 18 33 48	10	09 24 39 54
11	03 18 33 48	11	03 18 33 48	11	09 24 39 54
12	03 18 33 48	12	03 18 33 48	12	09 24 39 54
13	03 18 33 48	13	03 18 33 48	13	09 24 39 54
14	03 18 33 48	14	03 18 33 48	14	09 24 39 54
15	03 18 33 48	15	03 18 33 48	15	09 24 39 54
16	03 18 33 48	16	03 18 33 48	16	09 24 39 54
17	03 18 33 48	17	03 18 33 48	17	09 24 39 54
18	03 18 33 48	18	03 18 33 48	18	09 24 39 54
19	03 12 18 33 51	19	03 18 33 51	19	09 24 39 54
20	09 24 39 54	20	09 24 39 54	20	09 24 39 54
21	09 24 39 54	21	09 24 39 54	21	09 24 39 54
22	09 24 39 54	22	09 24 39 54	22	09 24 39 54
23	09 24 39 54	23	09 24 39 54	23	09 24 39 54
00		00	09	00	



8

Corminboeuf, anc. poste

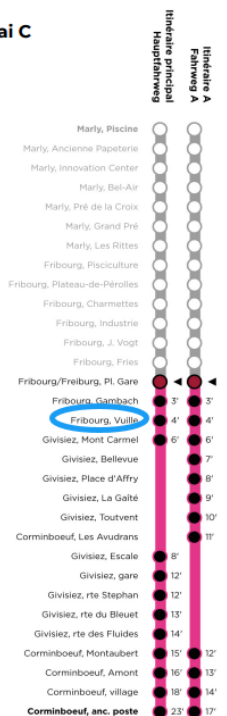
Ligne / Linie 8 MIC - Givisiez - Corminboeuf

Au départ de / ab Fribourg/Freiburg, Pl. Gare **quai C**

Horaire ligne 8 TPF. Source:

<https://www.tpf.ch>

Lundi-Vendredi Montag-Freitag		Samedi Samstag		Di. et fêtes So. und Feiertage	
05	17 ^A 32 47 ^A	05	17 ^A 32 47 ^A	05	17 ^A 32 47 ^A
06	02 17 ^A 32 44 ^A 59	06	02 17 ^A 32 44 ^A 59	06	02 17 ^A 32 44 ^A 59
07	14 ^A 29 44 ^A 59	07	14 ^A 29 44 ^A 59	07	14 ^A 29 44 ^A 59
08	14 ^A 29 44 ^A 59	08	14 ^A 29 44 ^A 59	08	14 ^A 29 44 ^A 59
09	14 ^A 29 44 ^A 59	09	14 ^A 29 44 ^A 59	09	14 ^A 29 44 ^A 59
10	14 ^A 29 44 ^A 59	10	14 ^A 29 44 ^A 59	10	14 ^A 29 44 ^A 59
11	14 ^A 29 44 ^A 59	11	14 ^A 29 44 ^A 59	11	14 ^A 29 44 ^A 59
12	14 ^A 29 44 ^A 59	12	14 ^A 29 44 ^A 59	12	14 ^A 29 44 ^A 59
13	14 ^A 29 44 ^A 59	13	14 ^A 29 44 ^A 59	13	14 ^A 29 44 ^A 59
14	14 ^A 29 44 ^A 59	14	14 ^A 29 44 ^A 59	14	14 ^A 29 44 ^A 59
15	14 ^A 29 44 ^A 59	15	14 ^A 29 44 ^A 59	15	14 ^A 29 44 ^A 59
16	14 ^A 29 44 ^A 59	16	14 ^A 29 44 ^A 59	16	14 ^A 29 44 ^A 59
17	14 ^A 29 44 ^A 59	17	14 ^A 29 44 ^A 59	17	14 ^A 29 44 ^A 59
18	14 ^A 29 44 ^A 59	18	14 ^A 29 44 ^A 59	18	14 ^A 29 44 ^A 59
19	14 ^A 29 44 ^A	19	14 ^A 29 44 ^A	19	14 ^A 29 44 ^A
20	02 17 ^A 32 47 ^A	20	02 17 ^A 32 47 ^A	20	02 17 ^A 32 47 ^A
21	02 17 ^A 32 47 ^A	21	02 17 ^A 32 47 ^A	21	02 17 ^A 32 47 ^A
22	02 17 ^A 32 47 ^A	22	02 17 ^A 32 47 ^A	22	02 17 ^A 32 47 ^A
23	02 17 ^A 37	23	02 17 ^A 37	23	02 17 ^A 37
00	03	00	03	00	03





Fribourg, St-Pierre



Lundi-Vendredi période scolaire Montag-Freitag Schulperiode	Lundi-Vendredi vacances scolaire* Montag-Freitag Schulferien*	Samedi sauf fêtes générales Samstag ohne Feiertage	Dimanche et fêtes générales Sonntag und Feiertage
04 15 36 51	04 15 36 51	04 15 31 46	04 15 31 46
06 06 23 31 38 46 53	06 06 23 31 38 46 53	06 01 16 31 46	06 01 16 31 46
07 01 08 16 23 31 38 46 53	07 01 08 16 23 31 38 46 53	07 01 16 31 46	07 01 16 31 46
08 01 08 16 23 31 38 46 53	08 01 08 16 23 31 38 46 53	08 01 16 31 46	08 01 16 31 46
09 01 08 16 23 31 38 46 53	09 01 08 16 23 31 38 46 53	09 01 16 23 31 38 46 53	09 01 16 31 46
10 01 08 16 23 31 38 46 53	10 01 08 16 23 31 38 46 53	10 01 08 16 23 31 38 46 53	10 01 16 31 46
11 01 08 16 23 31 38 46 53	11 01 08 16 23 31 38 46 53	11 01 08 16 23 31 38 46 53	11 01 16 31 46
12 01 08 16 23 31 38 46 53	12 01 08 16 23 31 38 46 53	12 01 08 16 23 31 38 46 53	12 01 16 31 46
13 01 08 16 23 31 38 46 53	13 01 08 16 23 31 38 46 53	13 01 08 16 23 31 38 46 53	13 01 16 31 46
14 01 08 16 23 31 38 46 53	14 01 08 16 23 31 38 46 53	14 01 08 16 23 31 38 46 53	14 01 16 31 46
15 01 08 16 23 31 38 46 53	15 01 08 16 23 31 38 46 53	15 01 08 16 23 31 38 46 53	15 01 16 31 46
16 01 08 16 23 31 38 46 53	16 01 08 16 23 31 38 46 53	16 01 08 16 23 31 38 46 53	16 01 16 31 46
17 01 08 16 23 31 38 46 53	17 01 08 16 23 31 38 46 53	17 01 08 16 23 31 38 46 53	17 01 16 31 46
18 01 08 16 23 31 38 46 53	18 01 08 16 23 31 38 46 53	18 01 08 16 23 31 38 46 53	18 01 16 31 46
19 01 08 16 23 31 38 46 56	19 01 08 16 23 31 38 46 56	19 01 08 21 36 51	19 01 16 31 46
20 06 18 31 46	20 06 18 31 46	20 06 16 31 46	20 01 16 31 46
21 01 16 31 46	21 01 16 31 46	21 01 16 31 46	21 01 16 31 46
22 01 16 31 46	22 01 16 31 46	22 01 16 31 46	22 01 16 31 46
23 01 16 31 46	23 01 16 31 46	23 01 16 31 46	23 01 16 31 46
00 01	00 01	00 01	00 01

Horaire ligne 5 TPF. Source: <https://www.tpf.ch>



→ Givisiez, La Faye / Corminboeuf, Jo-Siffert

Ligne / Linie 9 Petit-Moncor – Pérolles – La Faye / Jo-Siffert

Au départ de / ab Fribourg/Freiburg, Pl. Gare

Horaire ligne 9 TPF.

Source:

<https://www.tpf.ch>

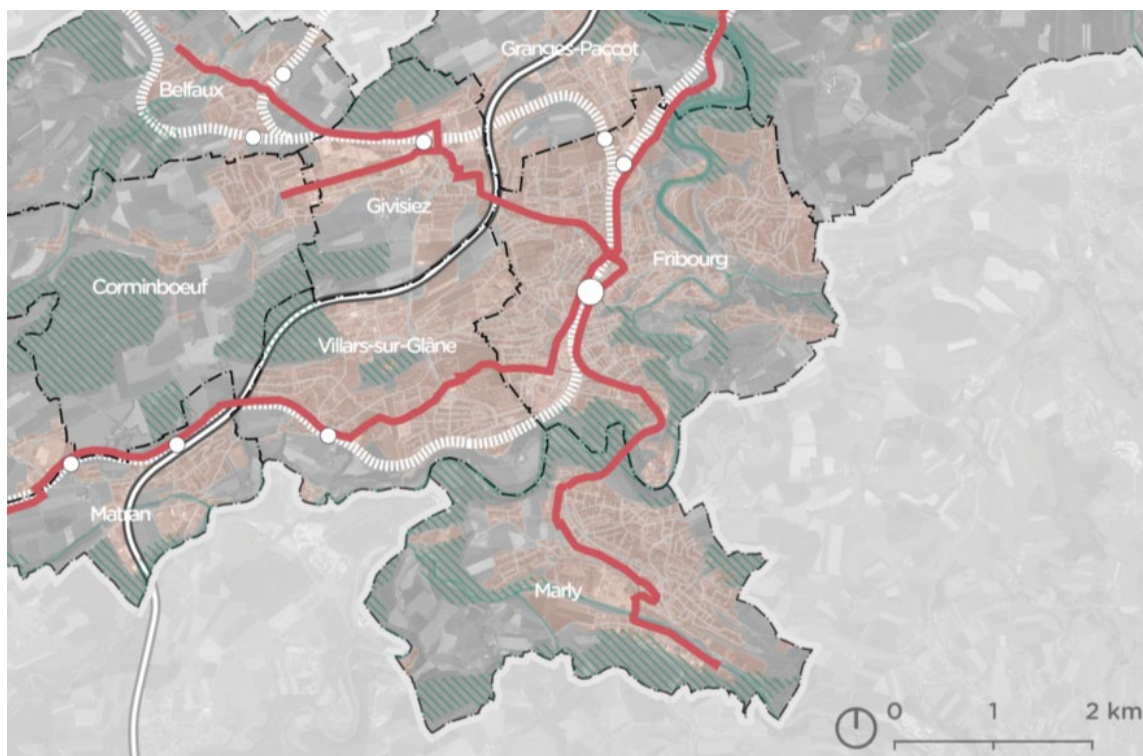
Lundi-Vendredi Montag-Freitag	Samedi Samstag	Di. et fêtes So. und Feiertage
05 22 59 ^A	05 22 59 ^A	05 22 59 ^A
06 14 29 ^A 44 59 ^A	06 14 29 ^A 44 59 ^A	06 14 29 ^A 44 59 ^A
07 14 29 ^A 44 59 ^A	07 14 29 ^A 44 59 ^A	07 14 29 ^A 44 59 ^A
08 14 29 ^A 44 59 ^A	08 14 29 ^A 44 59 ^A	08 14 29 ^A 44 59 ^A
09 14 29 ^A 44 59 ^A	09 14 29 ^A 44 59 ^A	09 14 29 ^A 44 59 ^A
10 14 29 ^A 44 59 ^A	10 14 29 ^A 44 59 ^A	10 14 29 ^A 44 59 ^A
11 14 29 ^A 44 59 ^A	11 14 29 ^A 44 59 ^A	11 14 29 ^A 44 59 ^A
12 14 29 ^A 44 59 ^A	12 14 29 ^A 44 59 ^A	12 14 29 ^A 44 59 ^A
13 14 29 ^A 44 59 ^A	13 14 29 ^A 44 59 ^A	13 14 29 ^A 44 59 ^A
14 14 29 ^A 44 59 ^A	14 14 29 ^A 44 59 ^A	14 14 29 ^A 44 59 ^A
15 14 29 ^A 44 59 ^A	15 14 29 ^A 44 59 ^A	15 14 29 ^A 44 59 ^A
16 14 29 ^A 44 59 ^A	16 14 29 ^A 44 59 ^A	16 14 29 ^A 44 59 ^A
17 14 29 ^A 44 59 ^A	17 14 29 ^A 44 59 ^A	17 14 29 ^A 44 59 ^A
18 14 29 ^A 44 59 ^A	18 14 29 ^A 44 59 ^A	18 14 29 ^A 44 59 ^A
19 14 29 ^A 44 59 ^A	19 14 29 ^A 44 59 ^A	19 14 29 ^A 44 59 ^A
20 14 29 ^A 44 59 ^A	20 14 29 ^A 44 59 ^A	20 14 29 ^A 44 59 ^A
21 14 29 ^A 44 59 ^A	21 14 29 ^A 44 59 ^A	21 14 29 ^A 44 59 ^A
22 14 29 ^A 44 59 ^A	22 14 29 ^A 44 59 ^A	22 14 29 ^A 44 59 ^A
23 14 29 ^A 44 59 ^A	23 14 29 ^A 44 59 ^A	23 14 29 ^A 44 59 ^A



Mobilité douce :

Le quartier des Bonnefontaines est relié au reste de la ville par des itinéraires cyclistes en site propre ou des pistes cyclables, notamment à la route du Jura. Ces pistes sont cependant parfois interrompues et n'offrent pas pour l'heure un sentiment de sécurité complet aux personnes hésitantes.

Le quartier ne sera pas desservi directement par le futur réseau de la TransAgglo, mais y sera connecté à travers la rue de l'Hopital.



Le tracé de la future TransAgglo, en cours de réalisation. Source : <https://www.agglo-fr.ch/mobilite/transagglo-axe-de-mobilite-douce>

Parkings et infrastructures 2-roues

L'emplacement dispose de 24 places de parc au total dont 6 places étant réservées pour la flotte de véhicules de la fondation et le reste pour le personnel. Deux bornes de recharge pour voitures électriques ont été installées en 2024.



Le parking Bonnefontaines. Photo L. Masson

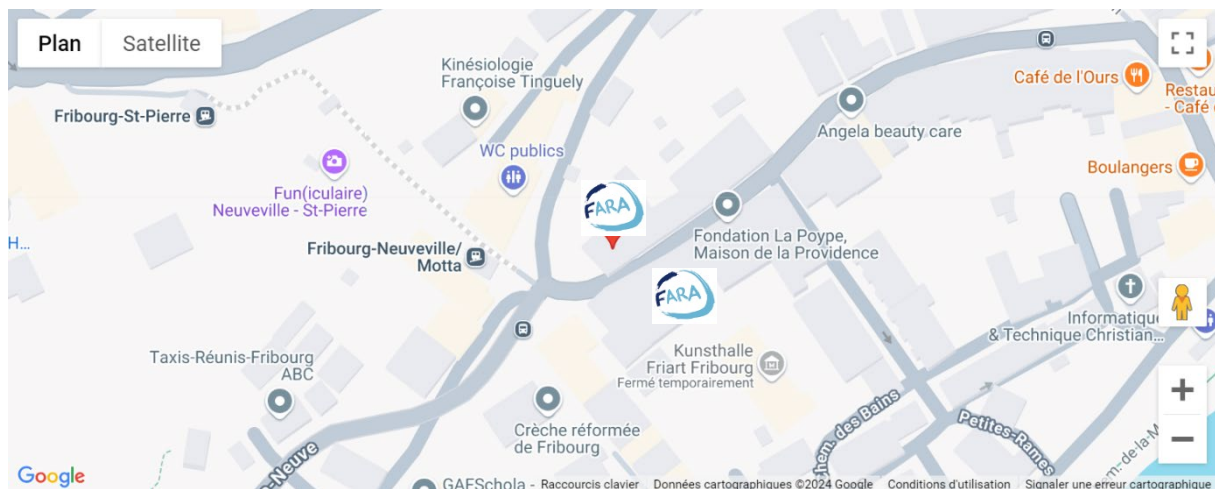
Le site dispose d'un **abri à vélos couverts**, situés à proximité directe des entrées des bâtiments. Ceux-ci sont équipés de **vestiaires**, de **casiers individuels** et de **douches**. La fondation participe à l'initiative Bike to Work.



Photo L. Masson

3.2. Site Neuveville 1 et 6

Ces 2 emplacements hébergent **le service d'intendance, trois structures de vie ainsi que le centre d'accueil de jour.**



Source: [Site de FARA / Contact et plan](#)

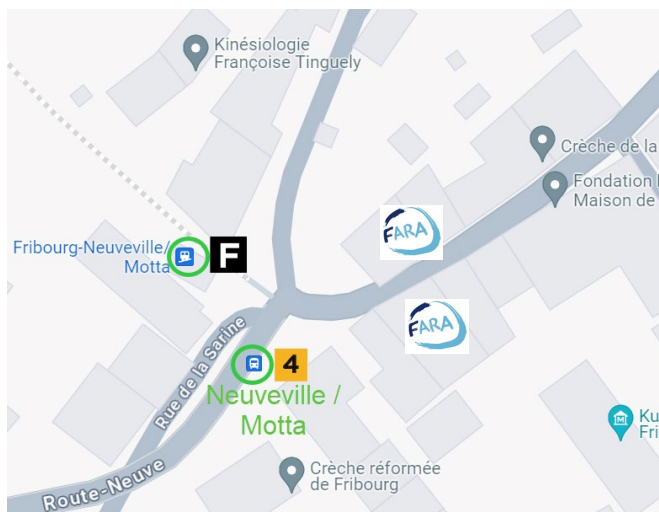
Par rapport à la gare de Fribourg, le site se trouve à 650 m ou 13 min à pied, 1 km ou 11 min à vélo et 1 km et 4 min en voiture.

Connectivité du site - Voiture :

Le site se trouve à environ 20 minutes en voiture de la sortie d'autoroute. La connectivité en voiture n'est donc pas idéale. L'accès à l'autoroute peut être très encombré aux heures de pointe.

Transports publics :

Ces sites se trouvent à proximité directe 1 min de l'arrêts de bus/funiculaire, **Neuveville/Motta** (lignes 4 et F) du réseau TPF de l'agglomération. Les arrêts Tilleul/cathédrale (lignes 1, 2, 6) et St Pierre (lignes 1, 2, 3, 5, 6) sont à 7 min à pied de la fondation. Ces lignes desservent la gare de Fribourg entre 4 et 11 minutes avec d'excellentes cadences permettant la prise de service et le retour y compris tôt le matin, le soir et le week-end.



Parkings et infrastructures 2-roues

Le site n'est pas équipé en place de parc pour le personnel mais 3 places sont réservées aux véhicules de la fondation.

Un abri pour véhicule 2 roues est disponible pour environ une quinzaine de places. De plus, des vestiaires et des douches sont accessibles.



3.3. Autres sites

La Fondation FARA déploie ses activités sur plusieurs autres sites situés dans l'agglomération de Fribourg. Ces sites sont répartis comme suit :

- À Fribourg, route du Comptoir 21,
- À Fribourg, Impasse des Eglantines 1,
- À Fribourg, Avenue Jean-Marie Musy 1,

Les sites des Eglantines et de l'Avenue Jean-Marie Musy sont situés à proximité d'une sortie d'autoroute, ce qui les rend facilement accessibles en voiture individuelle. En revanche, le site de la route du Comptoir 21 est plus au cœur de la ville, où les axes de circulation sont souvent surchargés.

Tous les sites sont inclus dans l'agglomération et bénéficient donc de bonnes connexions aux transports publics. Les sites en ville sont logiquement les plus accessibles depuis la gare de Fribourg.

- Route du Comptoir : 2 minutes à pied de l'arrêt Industrie, desservi par les lignes 1, 3, 7, 8, 9 et 10, avec un trajet de 5 minutes jusqu'à la gare.
- Impasse des Eglantines : 5 minutes à pied de l'arrêt Fribourg, Arsent (ligne 2), avec un trajet de 12 minutes jusqu'à la gare. Deux places de parc sont disponibles pour le personnel.
- Avenue Jean-Marie Musy : 2 minutes de l'arrêt Musy (ligne 6) et à 7 minutes de l'arrêt Mon-Repos (ligne 2), avec un trajet de 14 minutes jusqu'à la gare.

Les alternatives cyclables et propices à la mobilité douce sont en cours de développement dans l'ensemble de l'agglomération, avec par exemple la mise en service progressive de la Trans-Agglo. Cependant, à ce jour, les voies ne sont pas encore systématiquement continues ou bien construites, ce qui peut encore laisser place à un sentiment d'insécurité pour les personnes moins à l'aise sur deux-roues.

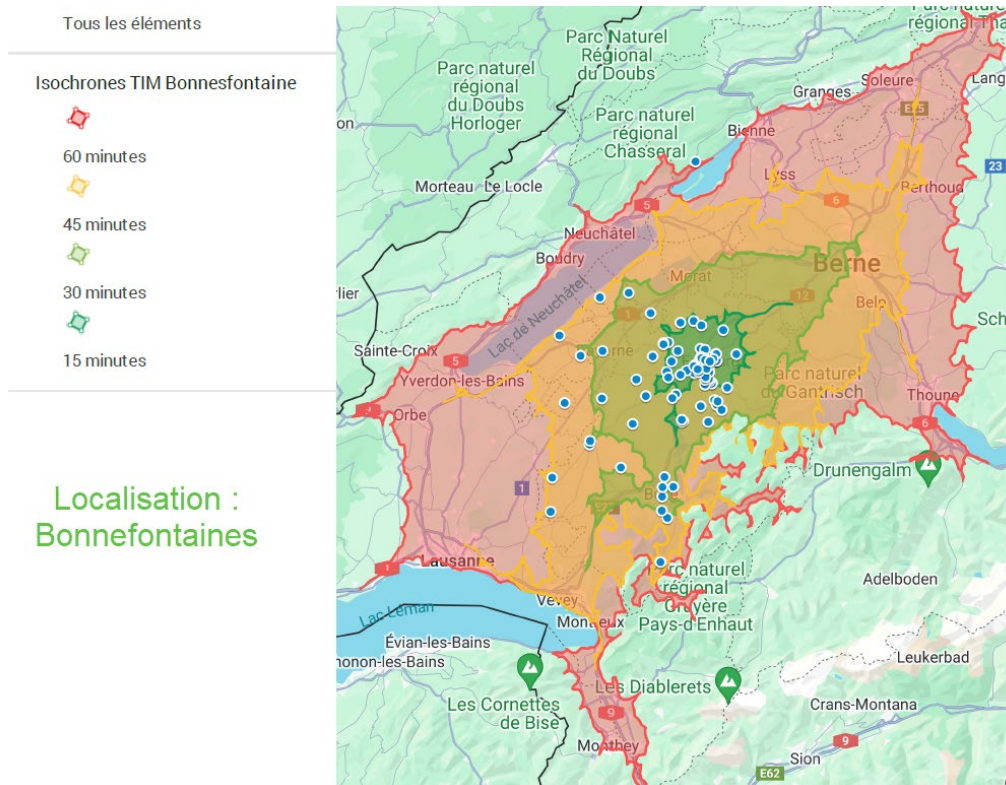
Le site situé à Rossens, au Chemin du Pra-Novu 33, bénéficie d'un accès direct à une sortie d'autoroute, le rendant ainsi facilement accessible en voiture. Bien que la connectivité aux transports publics soit moins bonne que celle des sites de l'agglomération de Fribourg, des bus sont disponibles. Il se trouve à 7 minutes à pied de l'arrêt de bus 336 Rossens FR, Village,

avec un trajet de 25 minutes jusqu'à la gare de Fribourg. De plus, une place de parking est mise à disposition pour le personnel.

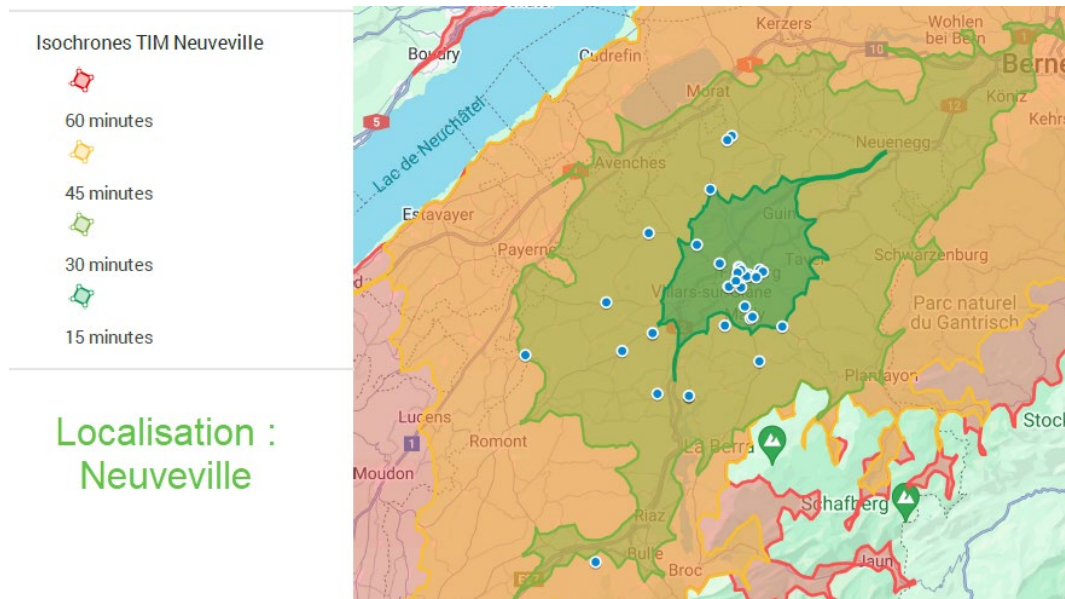
3.4. Domicile des collaborateurs.trices

Sur ces cartes de répartition géographique des collaborateurs.trices, on distingue clairement l'influence de la situation au cœur de l'agglomération qui accueille un nombre important d'employés.es proches de l'institution.

Site Bonnefontaines

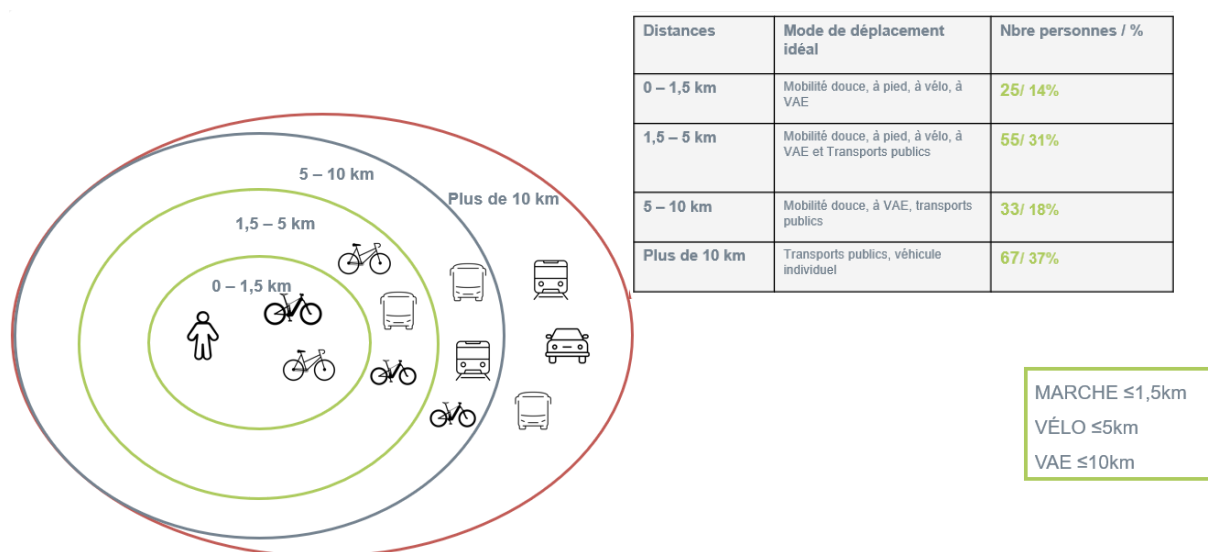


Répartition géographique des collaborateurs.trices. Chaque pastille représente le domicile d'une personne. La couleur de fond représente le temps nécessaire pour rejoindre le site avec un moyen de transport individuel (voiture/moto) : en vert clair moins de 15 min, en vert foncé moins de 30 min, etc.



Les employés.es parcourent en moyenne 11 km pour se rendre de leur domicile à leur lieu de travail et accomplissent ce trajet en 28 minutes environ : une distance plus courte pour un temps légèrement plus court que le déplacement pendulaire moyen en Suisse (29,6 minutes pour 13,7 km en 2022 selon le [Relevé structurel - Pendularité - OFS](#)).

	Distance moyenne km	Temps de trajet moyen (selon infos sondage)
Fondation FARA	11 km	28.4 minutes



3.5. Répartition modale

Sur la base des réponses au sondage, nous pouvons définir la répartition modale de la mobilité pendulaire selon le tableau suivant :

	nbre de réponse pour chaque mobilité/total des réponses	En Suisse*
Voiture, moto	23,9%	53%
Transports en commun	44%	29%
Mobilité douce	32,1%	18%

*Relevé structurel - Pendularité - OFS

Cette répartition modale illustre une excellente utilisation des transports publics et de la mobilité douce, avec plus de 75% des employés et bénéficiaires y ayant recours.

3.6. Bilan CO2 de la mobilité pendulaire

Sur la base des réponses au sondage, nous avons pu calculer le bilan CO2 de la mobilité pendulaire de la Fondation FARA. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur les réponses fournies par les participants.

Nous avons collecté les informations suivantes pour chaque personne :

- L'adresse de domicile.
- Le nombre de déplacements hebdomadaires entre le domicile et le lieu de travail, ainsi que le retour.
- La pratique du covoiturage (et si oui, combien de fois par semaine).
- Le ou les modes de déplacement utilisés.

Ces données nous ont permis de déterminer la **distance domicile-travail**, de calculer le **nombre de trajets hebdomadaires** à multiplier **par 44 semaines** (selon la norme du Service des Contributions de l'Etat de Fribourg), et de **définir un facteur d'émission en fonction du pourcentage attribué à chaque mode de déplacement**.

*La formule pour calculer l'empreinte individuelle annuelle est donc la suivante : **Distance domicile-travail * (nombre de trajets/semaine – nombre de covoiturages/semaine/2) * 44 * facteur d'émission.***

Le bilan CO2 global est la somme de ces bilans individuels. Le tableau suivant récapitule le résultat global de ce bilan CO2 de la mobilité pendulaire, en le classant selon les modes de transport déclarés (pour un résultat extrapolé à l'ensemble de l'entreprise, en tenant compte d'un taux de réponse au sondage de 78%).

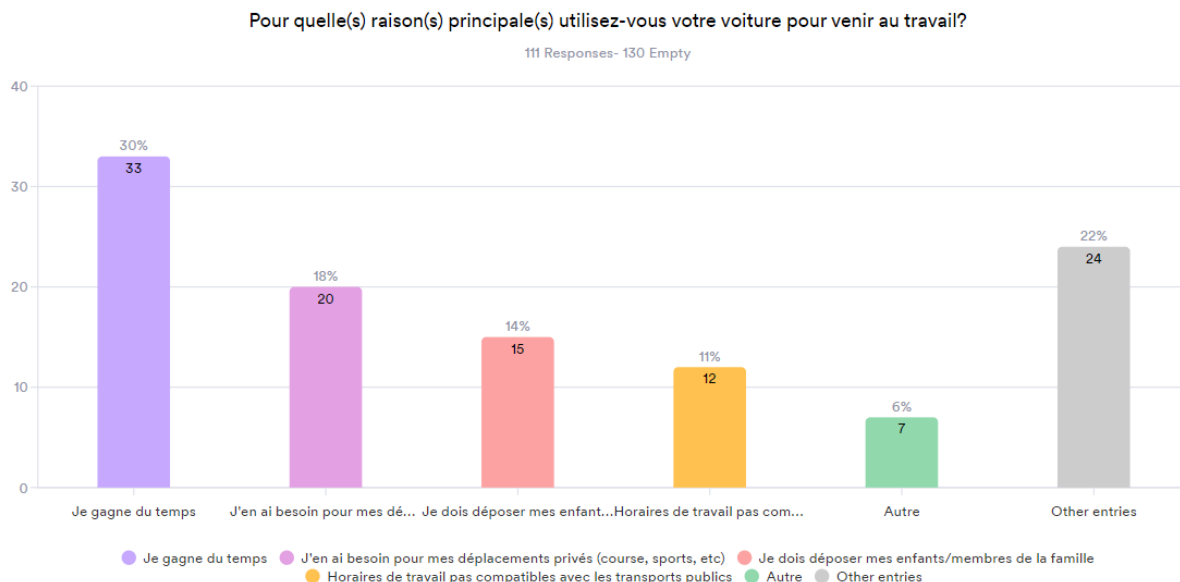
Mobilité	Total km par an extrapolé 100%	Répartition modale	Total kg éqCO2 extrapolé à 100%	nombre (réponses sondage)	ID au
Mobilité douce	56'759	6,1%	0	58	
Vélo électrique	58'185	6,3%	58	20	
Bus	236'026	25,5%	8'733	82	
Train	104'323	11,3%	104	25	
Moto	3'240	0,4%	590	3	
Voiture perso	255484	35,4%	78'586	54	
- Covoiturage	10'978	1,5%	1'787	4	
Totaux	801'064		89'858		

Au total, sur la base des résultats au sondage extrapolés à 100% de l'institution, on peut estimer que les collaborateurs.trices de la Fondation FARA ont parcouru en 2024 **801'064 km** et émis l'équivalent de **89'858 kg éq. de CO2** pour leurs déplacements pendulaires.

Cette mobilité est peu carbonée, en effet comme nous l'avons vu précédemment, une part importante des employé.e.s et bénéficiaires utilisent des transports peu voire pas émetteur de CO2.

3.7. Autres éléments tirés du sondage

Quelques autres éléments intéressants sont à retirer des réponses que nous avons obtenues au sondage.

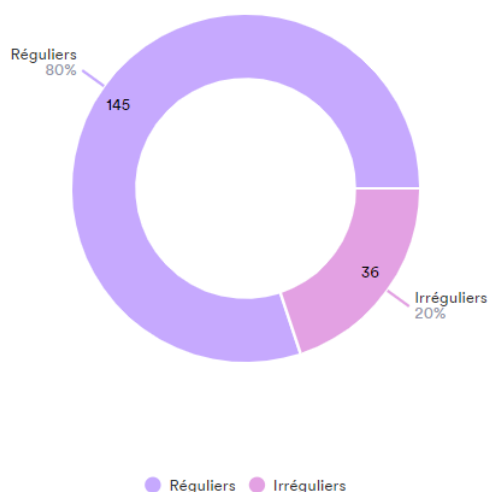


Un nombre important de personnes utilisent leur véhicule car elles en ont besoin dans la sphère privée.

- Horaires de travail**

Quels types d'horaires de travail avez-vous?

181 Responses

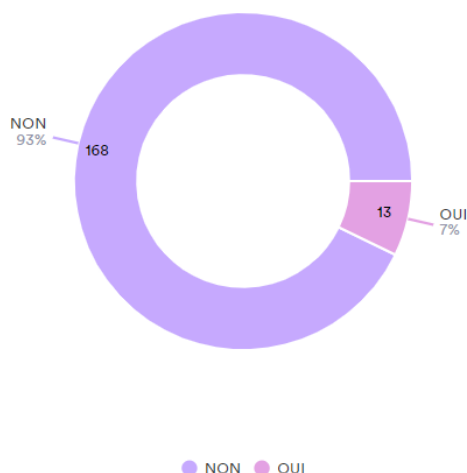


Une proportion significative (20%) du personnel a des horaires irréguliers, ce qui rend cette population plus difficile à atteindre pour les initiatives de changement de mobilité. Cette situation est due à la diversité des missions accomplies par la Fondation FARA.

• Télétravail

Faites-vous du télétravail ?

181 Responses



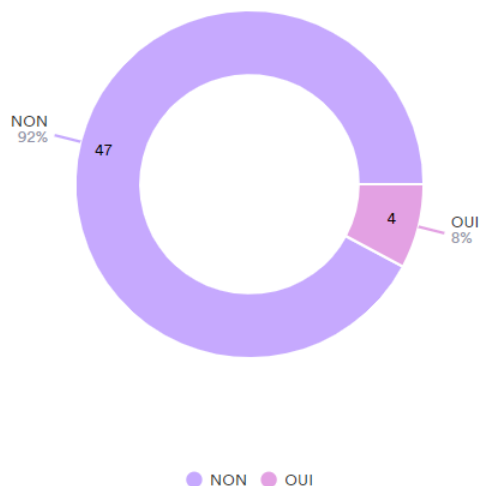
Le télétravail est pratiqué dans l'institution. Il est bien sûr impossible pour toute une partie du travail (ateliers, accompagnement et encadrement de personnes) mais laisse a priori une marge d'amélioration.

• Covoiturage

Faites-vous du covoiturage (plus de 20 fois par année)?

51 Responses- 130 Empty

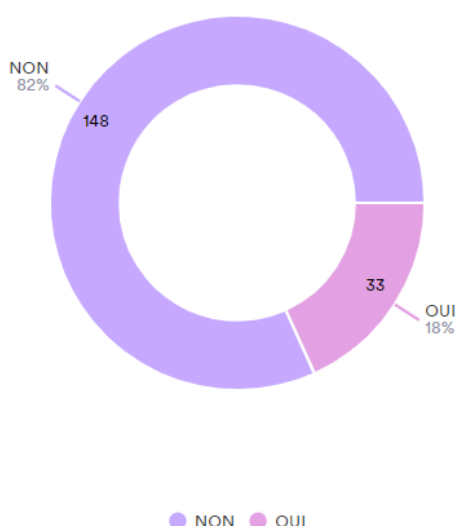
Le covoiturage est pour l'instant très peu utilisé au sein de la fondation FARA. 8% des personnes indiquant utiliser leur voiture pratiquent au moins une fois par semaine le covoiturage.



• Retour au domicile le midi

Rentrez-vous parfois à la maison à midi ?

181 Responses



Nous constatons qu'une grande majorité des personnes (82% des répondants au sondage) restent sur place pour le repas du midi. Cela est rendu possible grâce aux infrastructures disponibles pour les repas sur les différents sites de la Fondation FARA.

3.8. Mobilité professionnelle

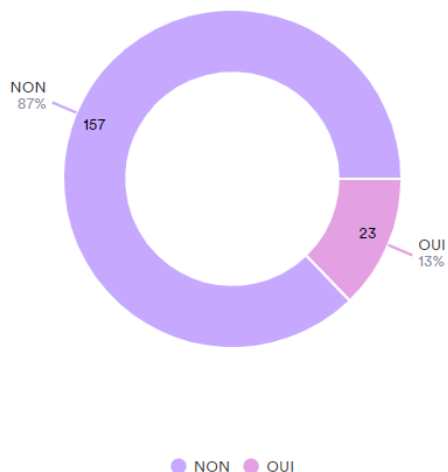
La mobilité professionnelle de la Fondation FARA repose sur deux éléments principaux :

- La fondation dispose de sa **propre flotte de véhicules**, utilisés pour les activités de la fondation, l'exploitation, les transports internes et les activités des bénéficiaires.
- La fondation **indemnise ses collaborateurs pour l'utilisation de leur véhicule privé** à des fins professionnelles à hauteur de 74 ct./km. Pour 2023, ces kilomètres ont été estimés à 5 000 km.

En 2023, ces divers déplacements ont totalisé **103'400 km**, générant un bilan CO2 global de **33'693 kg éq. CO2**.

Utilisez vous le système de transport interne de la Fara pour vous déplacer ?

180 Responses- 1 Empty

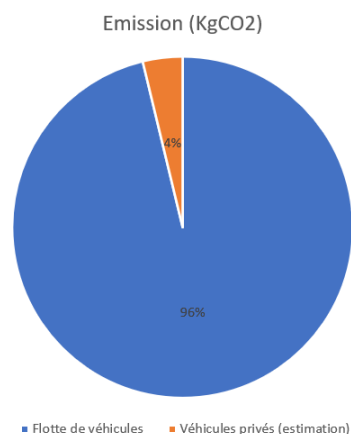


	Nbre km	Emissions (kg éq. CO2)
Flotte de véhicules	98'400	32'423
Véhicules privés	5'000	1'270
Total	103'400	33'693

La Fondation FARA souhaitait analyser le taux d'utilisation des transports internes.

Il est important de noter que ces transports sont déjà très optimisés, rendant difficile toute augmentation de leur capacité.

Les résultats montrent que ces transports internes sont bien utilisés, en particulier par les bénéficiaires pour qui les transports publics ne sont pas toujours la meilleure option. Cela réduit donc déjà beaucoup l'empreinte carbone liée à ces transports.



4. Potentiels d'amélioration

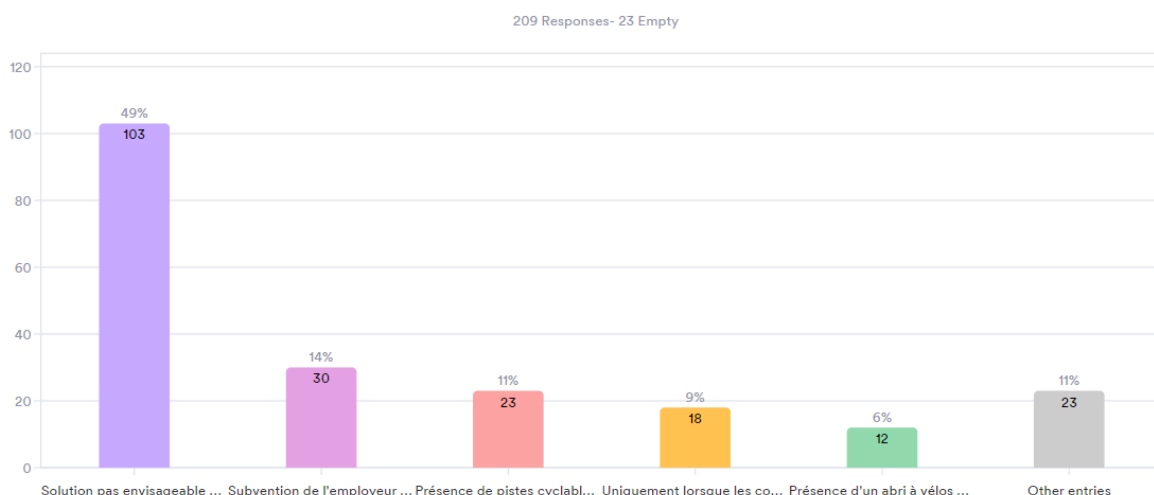
En analysant les résultats du sondage et les données de géolocalisation, nous avons identifié plusieurs pistes d'amélioration basées sur trois scénarios hypothétiques. Premièrement, quel serait l'impact si toutes les personnes résidant à moins de 10 km de leur lieu de travail et utilisant actuellement la voiture choisissaient de se déplacer à vélo ? Deuxièmement, que se passerait-il si celles qui utilisent la voiture mais pourraient économiser moins de quarante minutes par jour en prenant les transports publics optaient pour ces derniers ? Enfin, comment pourrions-nous rendre le covoiturage plus attrayant pour encourager davantage de personnes à l'adopter ?

Nous avons ensuite pu relier ces scénarios aux conditions favorables au changement exprimées par les participants du sondage.

4.1. Scénario 1 : mobilité douce

27 personnes habitant dans un rayon de 10 km ont déclaré lors du sondage utiliser un véhicule individuel (voiture ou moto) pour tout ou partie de leurs déplacements entre leur domicile et leur lieu de travail et parcourent plus de 51'000 km par année de cette manière. Si ces 27 personnes se déplaçaient par des moyens de mobilité douce uniquement, le potentiel d'économie serait de 12 tonnes de CO₂. Extrapolé à l'échelle de la Fondation, il s'agirait donc de **35 personnes** et d'un potentiel d'économie de **16 tonnes de CO₂**.

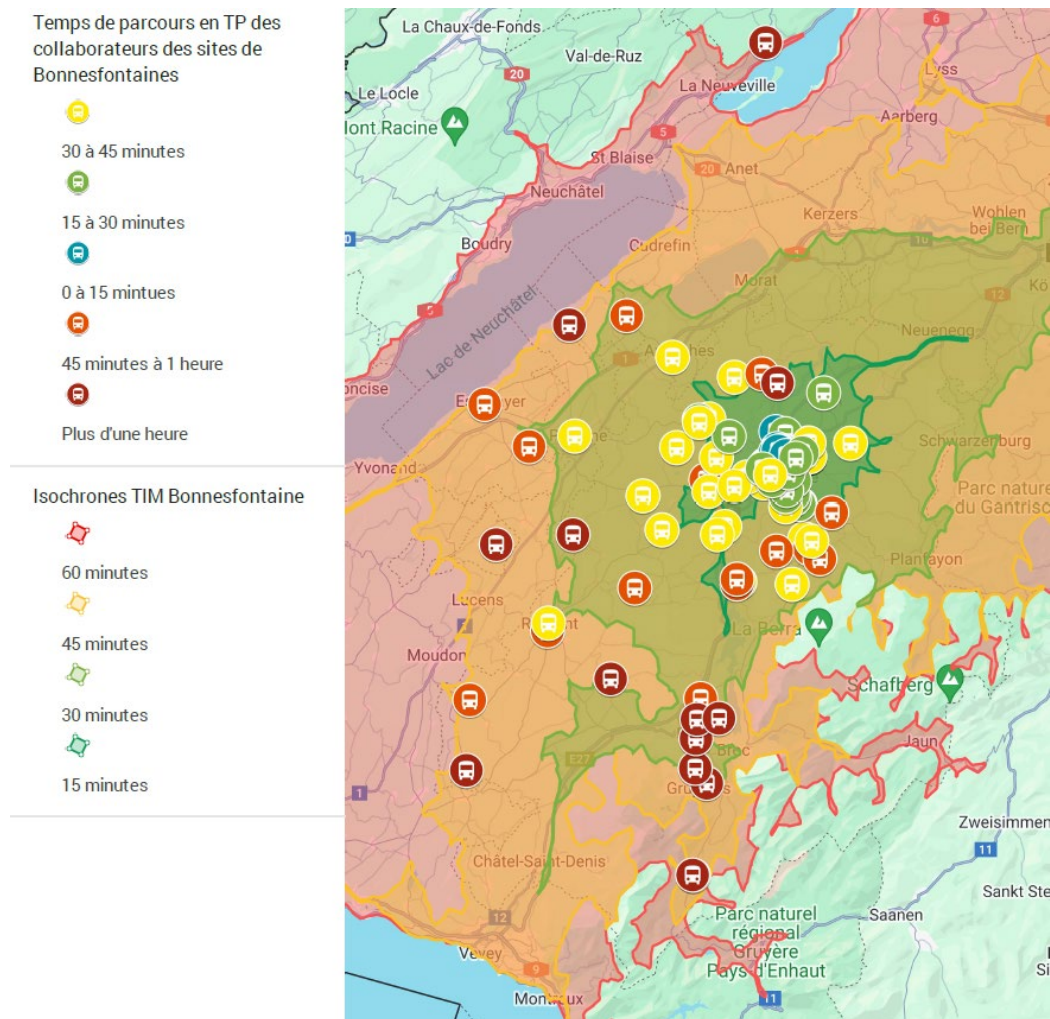
Quelles conditions pourraient vous inciter à venir à vélo? Si vous venez déjà à vélo, quelles incitations seraient les plus intéressantes pour vous?



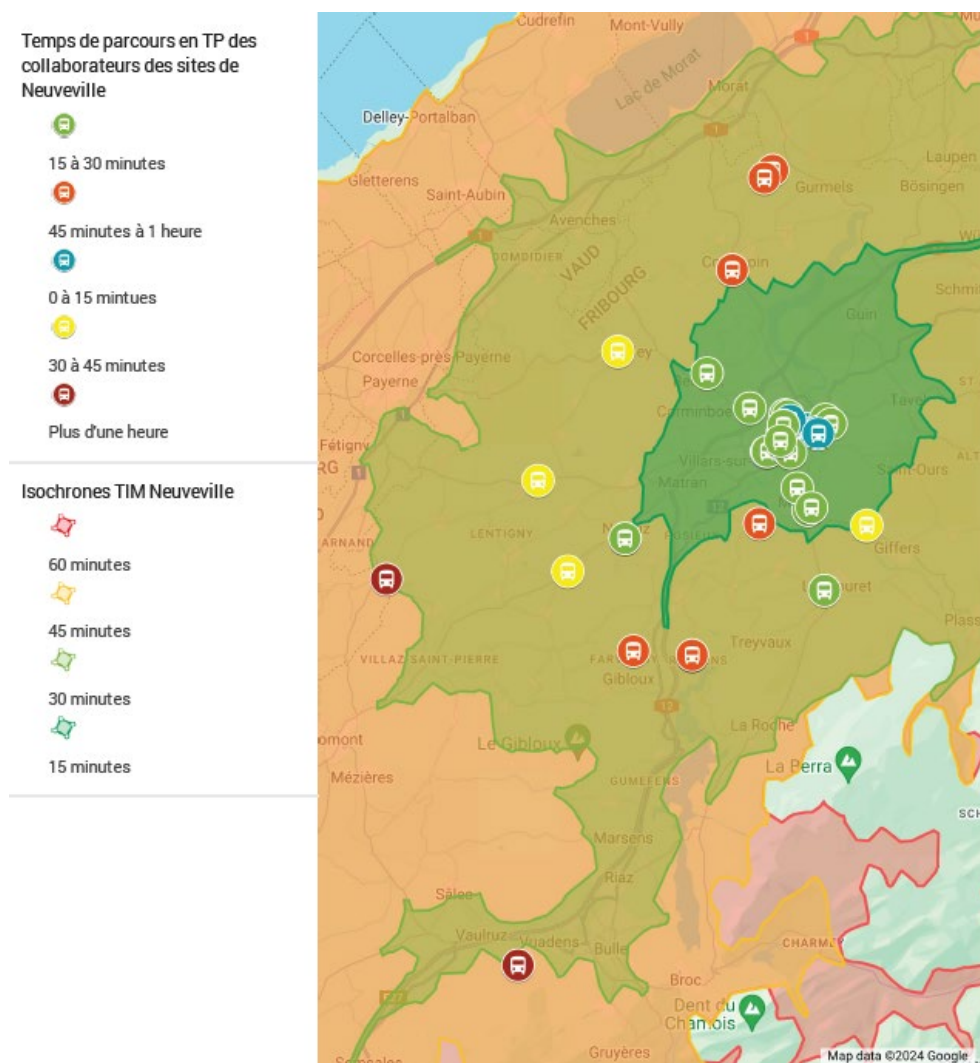
Une subvention de l'employeur serait la mesure la plus populaire. On peut noter que le manque de pistes cyclables est relevé par 23 personnes. Quelques-une ont aussi mentionné le manque d'abri couvert pour les deux-roues.

4.2. Scénario 2 : transports publics

Dans ce scénario, les transports publics sont considérés comme compétitifs par rapport au transport individuel motorisé (TIM) si la **différence** entre les temps de trajet des 2 moyens de transport est **inférieure à 20 minutes**. Soit, pour une personne qui ferait 2 trajets par jour, une perte de temps de moins de 40 minutes au total.



Comparaison TP-TIM pour les sites de Bonnesfontaine. Chaque pastille représente le domicile d'une personne et sa couleur indique le temps de déplacement en transports publics. La couleur de fond représente le temps nécessaire pour rejoindre le site avec un moyen de transport individuel (voiture/moto) : en vert foncé moins de 15 min, en vert clair moins de 30 min, etc. Image tirée de : <https://www.mymaps.com>

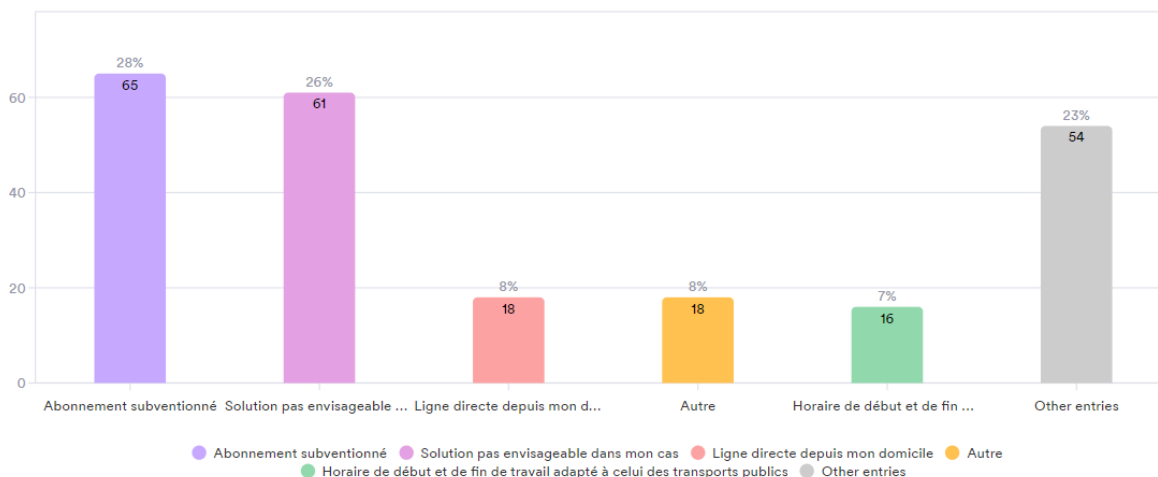


Comparaison TP-TIM pour les sites de Neuveville. Chaque pastille représente le domicile d'une personne et sa couleur indique le temps de déplacement en transports publics. La couleur de fond représente le temps nécessaire pour rejoindre le site avec un moyen de transport individuel (voiture/moto) : en vert foncé moins de 15 min, en vert clair moins de 30 min, etc. Image tirée de : <https://www.mymaps.com>

25 personnes ayant répondu au sondage viennent au moins partiellement en voiture ou à moto alors qu'elles perdraient moins de quarante minutes par jour en venant en transports publics à la place. A l'échelle de la Fondation, il s'agirait de **32 personnes**.

Quelles conditions pourraient vous inciter à plus utiliser les transports publics? Si vous les utilisez déjà, quelles améliorations pourraient être apportées?

232 Responses- 23 Empty



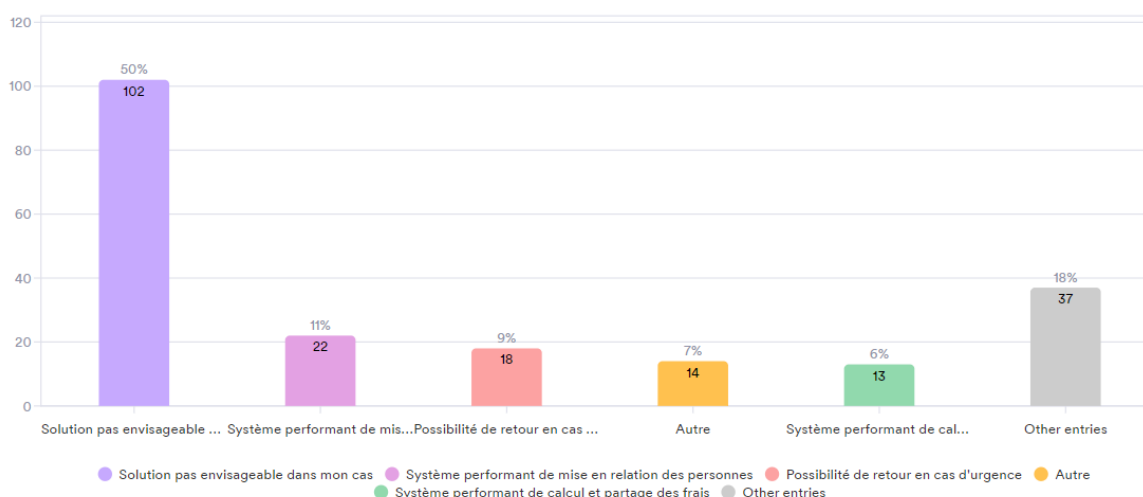
Grâce à un abonnement subventionné par la fondation, ces personnes pourraient être intéressé à changer en partie de mobilité. Cette option sera discutée dans la sélection de mesures.

4.3. Scénario 3 : covoiturage

Nous examinons également la question du covoiturage. Bien que cette pratique ne soit pas encore très répandue au sein de la fondation, elle pourrait représenter une solution intéressante pour les personnes dont les horaires ne correspondent pas bien aux transports publics.

Quelles conditions pourraient vous inciter à faire du covoiturage? Si vous le pratiquez déjà, quelles améliorations seraient les plus utiles?

206 Responses- 23 Empty



Le covoiturage n'est pas encore largement accepté culturellement, comme en témoigne le nombre de personnes le considérant comme "pas envisageable". Pour encourager davantage l'adoption de cette pratique, il serait utile de mettre en place un système efficace de mise en relation des personnes et de calcul des coûts, de proposer une solution de retour en cas

d'urgence, et de favoriser une meilleure connaissance des collègues potentiels pour le covoiturage.

5. Plan d'action - Sélection de mesures

Grâce à cet état des lieux et à l'enquête menée, la Fondation FARA va mettre en place des mesures adaptées à leur situation spécifique.

En septembre 2024, la Fondation FARA a instauré une première mesure très impactante en tarifiant les places de parc à 50 CHF par place et par mois pour le site des Bonnesfontaines. Cette initiative s'est accompagnée de l'installation de deux bornes de recharge sur le même site.

Pour aller plus loin, une action de communication autour de la mobilité est prévue en avril 2025. À cette occasion, la Fondation FARA a invité un prestataire vélo qui proposera des réparations aux membres de la fondation souhaitant entretenir ou réparer leurs vélos. Cette démarche vise à encourager l'utilisation des vélos parmi les employés et les bénéficiaires, en offrant des solutions concrètes et accessibles pour faciliter leur adoption.

Des mesures supplémentaires (encore en discussion en décembre 2024) seront décrites dans un document au début de l'année 2025, afin de continuer à adapter et améliorer les pratiques de mobilité au sein de la fondation. Ces premières mesures mises en place sont variées s'inscrivent dans une stratégie globale visant à promouvoir des modes de transport plus durables et à réduire l'empreinte carbone de la fondation.

6. Conclusion

En conclusion, la Fondation FARA se trouve face à un défi de taille en raison de sa structure complexe, composée de nombreux métiers différents et de réalités variées. Cette diversité rend difficile le choix des mesures de mobilité les plus adaptées. Cependant, la fondation relève ce défi en mettant en place une multitude de mesures différentes pour répondre aux besoins spécifiques de ses employés et bénéficiaires.

La position stratégique de la Fondation FARA, avec ses nombreux sites répartis dans l'agglomération de Fribourg, est un atout majeur. Ces sites sont généralement bien situés en termes d'accessibilité aux transports publics, ce qui contribue déjà à une mobilité peu carbonée. Néanmoins, il reste des marges de progression. En incitant les employé.e.s et les bénéficiaires à adopter de nouvelles formes de mobilité, la fondation peut encore améliorer ses pratiques et réduire davantage son empreinte carbone. Ces efforts témoignent de l'engagement de la Fondation FARA à promouvoir une mobilité durable et à améliorer les conditions de déplacement de tous ses membres.